

Rapport de la présidente du jury de l'examen professionnel d'adjoint d'administration de 1^{ère} classe au titre de l'année 2015

I Cadre général

Jury

Il est composé de 3 personnes : la présidente, un membre représentant la DGAC et un membre représentant Météo France.

Candidats

5 candidats au départ dont un s'est désisté.

Les 4 restants présentent des profils très différents (cursus scolaire, âge, affectation)

3 postes offerts

Présentation de l'épreuve

L'examen professionnel comporte une épreuve orale d'admission.

Elle consiste en un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes décomposées comme suit : 5 minutes pendant lesquelles le candidat présente son parcours professionnel et 15 minutes consacrées à des questions posées par le jury dans le cadre de l'environnement professionnel de l'agent, visant à évaluer ses connaissances et à apprécier la qualité des réponses.

II Commentaires sur le déroulement de l'épreuve

PREPARATION

Le jury s'est réuni une première fois pour préparer le contenu de l'épreuve orale. Il n'est pas prévu de RAEP pour cet examen. En conséquence, le jury s'est appuyé sur les informations figurant sur la fiche de candidature, à savoir l'âge de l'agent, le poste occupé et le diplôme détenu.

Les candidats ont rempli cette année pour la première fois cette fiche via internet. Le document issu de cette saisie n'est pas satisfaisant. En effet, toutes les informations sont en bloc, aucune ne se détache des autres, le document est donc difficilement exploitable. La plupart des candidats ont occupé des emplois dans le privé dont le contenu intéresse le jury. Or, sur cette question particulière, les candidats ne pouvaient répondre que par oui ou par non, privant le jury d'éléments complémentaires qui auraient permis de préparer des questions plus appropriées et plus pertinentes.

Le jury suggère que les candidats remplissent un tableau annexé à la fiche de renseignements, décrivant les emplois tenus dans le privé et dans le public avec les dates correspondantes.

L'EPREUVE

Sur les 4 candidats auditionnés deux ont obtenu une note inférieure à 10.

Les présentations et prestations effectuées par les candidats se sont révélées très inégales. Un candidat en particulier a servi une prestation d'un niveau largement supérieur au niveau attendu dans ce type d'examen, ce qui explique la très bonne note qui lui a été attribuée.

Un autre candidat s'est présenté, visiblement sans avoir préparé l'épreuve, n'apportant aucune réponse satisfaisante aux questions posées après une présentation très moyenne de son parcours. Pour les autres candidats le jury a noté une préparation de bonne qualité qui s'est traduite par une construction, une mise en valeur des fonctions tenues et des réponses aux questions témoignant d'un gros travail préparatoire personnel. Bien que sous l'effet du stress, les candidats ont globalement bien géré ses effets.

Il est à noter que le jury a délibéré en totale harmonie et que les notes attribuées l'ont été à l'unanimité.

III Conclusion

L'épreuve s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

La durée de 15 minutes entre chaque candidat semble bien calibrée maintenant pour délibérer dans les meilleures conditions.

Il semble enfin que le faible nombre de candidats vu le nombre de postes est regrettable et qu'un peu de publicité serait sans doute nécessaire auprès des agents remplissant les conditions.

Le jury remercie SDP pour son assistance et son écoute pendant le déroulement de l'examen et la présidente souligne la qualité du travail et des échanges qui se sont tenus avec les autres membres du jury, avec lesquels elle collaborerait volontiers à nouveau si l'occasion se présentait.

Béatrice IANULI